

N°104 Décembre 2017

HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles

Bonnes fêtes à tous



Dossier
budget



Temps
scolaire



www.lechambon.fr

Le Chambon-Feugerolles

Édito



Lors de l'inauguration du centre d'interprétation des usages de l'eau

Devoir de mémoire

Les 11 novembre et 17 novembre derniers ont été marqués par deux moments forts et ont permis, à travers un travail de mémoire, de se tourner vers notre passé et notre histoire.

Tout d'abord, le 11 novembre, jour de l'armistice, devant le monument aux morts de la commune, des élèves de l'école Ferry nous ont fait partager à travers des chansons et une lecture d'extraits de lettres leur travail de recherche sur cette triste période de notre histoire française. Leur participation, emplie d'émotions, a été un moment fort apprécié par les représentants institutionnels et le monde des combattants. Permettez-moi encore une fois de saluer ce très beau travail réalisé par les enseignants et leurs élèves.

Chambon, le centre d'interprétation des usages de l'eau dévoile tous les secrets de cet écrin de verdure apprécié par de nombreux promeneurs.

Par ces initiatives nous rendons à l'histoire toute la noblesse et l'héritage qu'elle nous laisse et qui est transmise ainsi aux jeunes générations.

A quelques jours de la nouvelle année, le Conseil municipal a approuvé le budget 2018 de la collectivité. Cet exercice de plus en plus périlleux vous est présenté dans le dossier. Cette année encore nous avons pu équilibrer notre budget sans augmenter les taux d'imposition des taxes locales. C'est une fierté et une bonne nouvelle pour les chambonnaires.

Je profite aussi de cet éditorial pour vous adresser au nom de toute l'équipe municipale de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2018.

Jean-François BARNIER
Maire

Bonne Année 2018
à vous toutes
et vous tous.

J.F. BARNIER

SOMMAIRE

- 4 **A**ctualités
- Le point sur la fibre
- Le groupe loisirs partagés
- 8 **D**OSSIER
- Les orientations budgétaires pour 2018
- 12 **T**ravaux
- Les illuminations de Noël
- 13 **E**conomie
- Forgital - FMDL
- 14 **S**eniors
- Création de fresques murales à Quiétude
- 15 **E**ducation
- Concertation sur les rythmes scolaires
- 16 **J**eunesse
- L'Espace jeunesse
- 17 **P**atrimoine
- Cotatay : entre passé et futur
- 18 **S**ports
- La Liberté Gymnastique
- 19 **C**ulture
- Culture Part'agée
- 20 **C**oup de projecteur
- 22 **E**xpressions

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles
N° 104 - décembre 2017
Directeur de la publication : Jean-François Barnier
Réalisation, crédit photos et régie publicitaire : Ville du Chambon-Feugerolles, service communication, 04 77 40 30 39 / communication@ville-lechambonfeugerolles.fr
Maquette : Zen Communication
Impression : Sud Offset
Distribution : Relais Ondaine
Tirage : 6 500 exemplaires
Couverture : Illuminations
Ville du Chambon-Feugerolles
Place Jean Jaurès - BP 39
42501 Le Chambon-F^m cedex
Tél. : 04 77 40 30 20
Fax : 04 77 40 30 49
Site Internet : www.lechambon.fr



Papier recyclé IMPRIM'VERT®



Jean-François BARNIER,
Maire du Chambon-Feugerolles,
Vice-président du conseil départemental

Le conseil municipal, le personnel et le conseil municipal enfants
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX

pour

2018

Le Chambon-Feugerolles
Commune de Saint-Etienne Métropole

Fibre : 2800 foyers chambonnaires connectés

Le déploiement de la fibre continue d'avancer au Chambon-Feugerolles. Notre commune demeure en tête devant les autres villes de l'Ondaine pour l'avancement du déploiement de la fibre.

C'est une position tout à fait confortable qu'occupe actuellement Le Chambon-Feugerolles. Les travaux en lien avec le déploiement de la fibre optique ont avancé. Et de manière significative. Ce sont aujourd'hui **2 800 foyers chambonnaires**, sur les 5 300 que compte la ville, qui sont raccordés, ou raccordable, à la fibre.

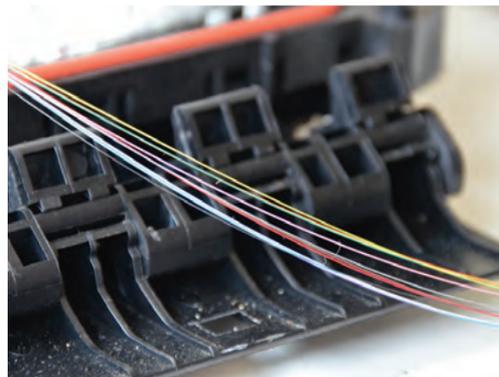
Le déploiement continue en 2018 et 2019

A l'heure actuelle, l'installation du très haut débit s'est effectuée dans les quartiers est de la commune. Le tout pour une raison simple : ils représentent les secteurs aux débits les plus faibles ainsi que les plus éloignés du central. Les services de la ville ont fait le choix avec Orange, l'opérateur, de desservir ces quartiers en priorité. Pour l'heure, plus d'un habitant sur deux (53%) peut souscrire au très haut débit, ce

qui nous classe loin devant Fraisses (33%), Unieux (25%), et Firminy (14%). La commercialisation n'a pas encore débuté à La Ricamarie.

La couverture complète de la commune devrait être achevée pour fin 2019. Pour rappel, la fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de lumière et qui sert dans la transmission de données par la lumière, la fibroscopie ou l'éclairage. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles classiques.

Vous désirez savoir si votre quartier est éligible ? Consultez le site : www.reseaux.orange.fr.



Neige dispositif d'action

Les premières neiges sont tombées le 1^{er} décembre dans la commune. Il convient de rappeler certains éléments quant à la manière des services de la ville et de ses concitoyens d'appréhender cette période. Concernant le **déneigement mécanisé**, la ville possède **quatre véhicules municipaux**. Trois agriculteurs, prestataires de service, aident également la commune. **Les interventions sont déclenchées dès 4 heures du matin**, pour ainsi permettre la circulation pour huit heures sur les axes principaux. Les voies secondaires sont traitées dans un second temps. En cas de fortes précipitations, d'autres équipes des services techniques prennent le relais en cours de journée.

Le **déneigement manuel** consiste à créer des couloirs dégagés sur les trottoirs. Il mobilise **toutes les entités des services techniques** ainsi que les **agents du cimetière**. Les équipes ont des périmètres d'intervention définis avec une priorité sur l'accès aux groupes scolaires. **L'opération est déclenchée à 7h30** et peut être avancée à **6h30** pour faciliter le travail et limiter le piétinement des usagers en cas de fortes chutes de neige.

Thermographie aérienne

Votre habitation est-elle bien isolée ? Une thermographie aérienne de la commune du Chambon-Feugerolles a été réalisée dans le cadre d'une vaste campagne opérée à l'échelle de Saint-Étienne Métropole. Le Chambon-Feugerolles invite les habitants à venir **consulter gratuitement les photographies thermiques de leur logement**, en mairie, sur inscription.

Ces images permettent de voir si votre logement est victime d'une **déperdition d'énergie**. Dans ce cas, une isolation de toiture peut permettre une véritable économie d'énergie. Pour prendre rendez-vous, **contactez la mairie au 04 77 40 30 20**.

Robert Aivaliotis décoré

Le 4 décembre dernier, jour de Sainte-Barbe, **Robert Aivaliotis**, bien connu des chambonnaires, a reçu au SDIS, des mains du **Préfet de la Loire**, la **médaille de bronze** de la sécurité intérieure au titre de la promotion du 14/07/2017. Une belle reconnaissance des services rendus aux chambonnaires. Toutes nos félicitations à Robert.



Les équipes de déneigement sont sur le qui vive en cas d'intempéries

Horaires de la mairie

Votre mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17 heures.

Horaires de la médiathèque

- Mardi : de 14h à 18h ;
- Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h ;
- Jeudi : de 15h à 18h ;
- Vendredi : de 12h à 19h ;
- Samedi : de 10h à 12h30.

04 77 40 04 40

Horaires de la ludothèque

- En période scolaire : mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h, ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte. Mercredi de 14h à 17h, tout public.

- En période de vacances scolaires :

du mardi au vendredi de 10h à 12h, ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte. Du mardi au vendredi, de 14h à 17h, tout public.

Marché de producteurs

Présence du Marché de producteurs les **mercredis soirs** de 16 heures à 19 heures dans les halles municipales durant l'hiver. Pas de marché les **lundis 25 décembre et 1^{er} janvier**.

Monoxyde de carbone

La région Rhône-Alpes Auvergne fait chaque année partie des régions françaises où l'on recense le plus d'intoxications au monoxyde de carbone (gaz toxique, voire mortel).

En 2016 dans notre région, 120 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) ont été signalés à l'ARS (agence régionale de santé). Au total, ce sont 300 personnes qui ont été intoxiquées et 5 en sont décédées. Son caractère invisible et indolore le rendent hautement dangereux.

C'est dans ce cadre que le ministère de la santé met en place une grande campagne de prévention, en rappelant les gestes simples pour contrer les dangers du CO. Il est important d'aérer votre habitat au moins 10 minutes par jour. De faire vérifier et entretenir chauffages et chaudières chaque année avant l'hiver.

Il est également très important d'utiliser les appareils de cuisson (braser, barbecue), et groupes électrogènes, en extérieur. Et enfin, de bien respecter le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson. Des informations peuvent être demandées auprès de votre mairie, des professionnels (plombiers, chauffagistes, ramoneurs), du centre anti-poison, ainsi que sur internet : www.ars.sante.fr, www.prevention-maison.fr, www.inpes.sante.fr, www.invs.sante.fr



Les mamans du groupe ont participé au dernier "p'tit bout de culture".

Le groupe loisirs partagés reste actif

C'est une action mise en place par le CCAS (Centre Communal d'action sociale) qui existe depuis plusieurs années mais qui est peu connue des chambonnaires.

A ses débuts, cette mission consistait à mener une action d'accompagnement au départ en vacances collectif de familles chambonnaires en demande. Pour répondre aux besoins des familles, le CCAS a fait évoluer son action pour devenir au final un accompagnement aux loisirs partagés. Menée en partenariat avec le centre social Cré'actifs, l'action "loisirs partagés en famille", doit permettre aux parents de partager des temps de loisirs avec leurs enfants. Au-delà de cet objectif, l'intérêt de cette action réside également dans le fait d'accompagner les parents vers des structures culturelles et de loisirs de la commune. Mais également de mobiliser les familles pour construire un projet collectif, et ainsi favoriser leur autonomie.

C'est un groupe composé de plusieurs ma-

mans, qui se retrouvent chaque premier mardi du mois, pour organiser et préparer les sorties et les animations. Elles participent même depuis peu à l'organisation de projets d'auto-financement pour les sorties. Dernièrement les mamans du groupe ont participé à la confection d'un buffet sucré pour un événement à l'accueil de jour ALOESS. Confections et ventes de gâteaux ou de couscous sont à mettre au programme des compétences des membres du groupe.

Elles ont également réalisé une vente de Tote bags (sacs en coton bio). Les visuels des sacs ont été directement inspirés d'une sortie réalisée par le groupe, au zoo de Saint-Martin-la-Plaine.

L'an dernier ce sont 10 familles (dont 18 enfants) qui ont participé. Elles sont allées visiter l'écomusée des Bruneaux de Firminy, la mine témoin. Il y avait même une chasse aux trésors.

La prochaine réunion mensuelle du groupe aura lieu le 9 janvier de 9 heures à 11 heures, au CCAS, situé au Pôle de services, au 2 boulevard d'Auvergne.

Renseignements : 04 77 10 18 20.

Les chambonnaires champions du tri

Le plan de relance du tri en habitat collectif, initié par Saint-Etienne Métropole, a permis aux chambonnaires d'en savoir un peu plus sur la problématique du tri des déchets domestiques. La dernière campagne a eu lieu entre le 26 octobre 2016 et le 21 avril 2017.

Les résultats de cette campagne dans les communes de la métropole viennent de tomber, notamment ceux de notre commune. Quatre secteurs avaient été visés par l'intervention des ambassadeurs du tri : la cité du Bec, le centre ville, Gaffard et La Romière. Les premiers résultats sont très encourageants. Au vu des premières tendances constatées sur les six premiers mois de 2017, la campagne menée aura été probante. Ce sont 10% d'emballages qui sont triés en plus par les chambonnaires dans les quartiers visités par les ambassadeurs du tri par rapport à 2016. Au total, ce sont 1810 foyers chambonnaires qui ont été sollicités durant la campagne. Plusieurs points positifs ont été mis à jour, comme la demande de certains usagers habitant en zones pavillonnaires de disposer de bacs jaunes plus grands.



Les sept couples se sont redits oui devant le maire et leurs familles respectives.

Cré'actifs déménagement

Installé depuis plusieurs années au 1 de la place Claudinon Giraudet, le centre social Cré'actifs se trouve désormais au 3 rue Gambetta, dans l'ancien local appartenant auparavant à Pulsat. Le centre social possède désormais des locaux plus grands, avec notamment deux salles d'activité. A noter que les coordonnées téléphoniques ne changent pas. Le numéro reste le même : 04 77 94 14 87.

Noces d'or

Dimanche 26 novembre, salle Aragon, avait lieu la cérémonie des noces d'or, célébrant les couples chambonnaires mariés depuis 50 et 60 ans. Ont été récompensés : Serge et Marie Pereyron, André et Huguette Valette, Gérard et Josiane Brun, Denis et Bernadette Murgues, Jean et Denise Rebaud, Ali et Malika Abdellaoui, Georges et Denise Béal. A la question du maire, ils se sont tous redits oui, devant une salle comble, remplis des membres des familles des heureux mariés ainsi que de plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Nouvelle adresse

L'enseigne Pulsat Ondaine Ménager déménage, mais reste rue Gambetta. Il se trouve désormais au 12 de cette rue.
Téléphone : 04 77 61 96 56
Site : www.pulsat.fr

Don du sang

"On y pense, on le fait !" Voilà la devise des membres de l'ADSB (association pour le don de sang bénévole) du Chambon-Feugerolles.

Le prochain don du sang aura lieu mercredi 28 mars, de 16 heures à 19 heures, salle Aragon. Pour donner son sang, il faut être âgé au minimum de 18 ans et peser plus de 50 kilos, et ce jusqu'à 70 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association, via son président Didier Baratier au 06 10 41 89 81, ou par mail à didier.baratier@orange.fr.

Armistice du 11 novembre

Lors de la célébration de l'armistice du 11 novembre dernier, les élèves de l'école Ferry ont présenté devant le monument aux morts leur travail sur cette période de l'histoire. Un beau moment d'émotion.





Budget 2018 : des investissements raisonnés



La ville maintient un niveau élevé d'investissements pour le bien-être des chambonnaires



Le budget primitif est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il constitue la traduction des priorités définies par la municipalité, des politiques publiques mises en oeuvre, des projets nouveaux, que la commune porte pour offrir aux chambonnaires un cadre de vie agréable et des services publics de proximité de qualité. Son vote est précédé par un débat sur les orientations budgétaires.

Un budget débattu lors du conseil municipal

Ainsi, le maire présente au Conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Le rapport comporte aussi une présentation de l'évolution des dépenses et des effectifs du personnel. Il donne lieu à un débat et le conseil municipal en prend acte par une délibération spécifique. Pour l'année 2018, la commune maintient un niveau élevé d'investissement.

Les principales dépenses prévues concernent la réhabilitation de la piscine municipale, les travaux de sécurisation de la RD 10.2 dans le quartier de Gaffard.

Les travaux de création d'un parking rue Jean-Jacques Rousseau se poursuivront, et le sol du gymnase de Pontcharra sera remplacé. A cela s'ajoutent les dépenses d'investissement récurrentes servant notamment au maintien et au renouvellement des équipements publics. Enfin, la commune poursuivra ses actions d'amélioration de l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Pour l'année 2018, les dépenses d'équipements s'élèvent à 5 798 456 euros.

A noter que la commune est moins endettée par rapport à la moyenne nationale des communes de la même strate (10 000 / 20 000 habitants). Son faible niveau d'endettement lui permet de préserver sa capacité d'emprunter pour contribuer au financement de ses dépenses d'équipement et de garantir sa bonne santé financière dans un contexte financier de plus en plus contraint.

Les projets phares de 2018

Sécurisation de Gaffard



Les travaux d'assainissement qui ont lieu actuellement sur le boulevard Fayol, et qui doivent durer 5 ans, poussent la circulation à se reporter sur la RD 10.2, passant ainsi de 4 000 à 10 000 véhicules par jour. Après plusieurs concertations et analyses, ainsi que des réunions avec les riverains, la sécurisation de la portion de route entre la place des Cévennes et le carrefour menant au stade sera bientôt concrétisée. Les travaux devraient débuter fin janvier début février 2018, pour se finir avant l'été.

Réhabilitation de la piscine municipale

C'est probablement le plus gros chantier de l'année. Débuté depuis le 1er juin dernier, les travaux vont permettre de réhabiliter et moderniser cet équipement prisé des chambonnaires et du reste des habitants de la vallée de l'Ondaine. Ces travaux doivent s'achever à l'automne 2018, pour un coût total de 3 718 000 millions d'euros HT. Vous trouverez un dossier complet et détaillé de ces travaux de réhabilitation dans le numéro 105 d'Horizons du mois de mars 2018.



à savoir

à savoir :

La commune continue de soutenir les différents acteurs locaux, que ce soit au Chambon-Feugerolles, ou plus largement sur la vallée de l'Ondaine. Par exemple, les concours financiers apportés aux associations chambonnaires seront maintenues au même niveau que l'an dernier, à savoir une enveloppe de 515 560 €.

La commune continuera de participer aux différentes compétences du SIVO (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine) dont elle est membre. La contribution communale au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) devrait rester au même niveau que 2017, à savoir 545 267 €.

La subvention versée par la commune au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) reste stable, à hauteur de 736 000 €.

Poursuite des actions d'amélioration et d'accessibilité des PMR

Une attention particulière est portée depuis de nombreuses années au bien-être des personnes à mobilité réduite vivant et circulant dans notre commune. Plusieurs chantiers vont être mis en place pour faciliter la circulation des personnes en fauteuils roulants. Des actions de sensibilisation et de mise en situation vont être effectuées, notamment sur les chantiers de l'OPH, ainsi que sur les voies de circulations piétonnes.



Ce projet a vu le jour à la suite d'une concertation avec les commerçants chambonnaires du quartier. Ce chantier permettra l'aménagement de places de parking, et améliorera la desserte du foyer l'Olivier. Il permettra aussi aux commerces d'être livrés plus facilement. La démolition du bâtiment permettant la création du parking devrait intervenir au début de l'année 2018. L'entreprise devant effectuer cette opération vient d'être retenue.

Création d'un parking rue Rousseau



Remplacement du sol en résine du gymnase de Pontcharra



Des infiltrations sous le sol du gymnase ont été constatées ces dernières semaines à cause de la remontée des eaux pluviales par les réseaux se trouvant sous la dalle. Les travaux vont d'ores et déjà servir à sortir tous les réseaux à l'extérieur du bâtiment, aucun réseau d'eau ne se trouvera alors sous la dalle principale du gymnase. Les opérations débuteront en 2018. Avant l'été, les vestiaires seront tout d'abord rénovés. Puis le sol sera entièrement repris lorsque l'humidité aura totalement disparue.

Le contexte national

Le budget d'une mairie se doit de tenir compte du **contexte national** qui entoure les données économiques et financières du pays.

- Pour 2018, les subventions d'investissement aux collectivités territoriales devraient être pérennisées à hauteur de **1,8 milliards d'euros**.

- Le **PLF (Projet Loi Finances)** prévoit l'augmentation de la dotation forfaitaire versée aux communes en charge de l'instruction des passeports et des cartes nationales d'identité. Cette dernière passerait de **5 030€ à 8 580€**. Les communes dont les dispositifs de recueil enregistrent plus de 1 875 titres par an, devraient percevoir une dotation plus importante d'environ **12 000 € par an**. Depuis la mise en place de ce nouveau dispositif d'enregistrement des demandes de titres, **la commune a enregistré 1 871 demandes**. Elle serait donc concernée par cette majoration de dotation.

- Les collectivités territoriales seront associées à l'effort de maîtrise des dépenses publiques (**13 milliards d'euros à l'horizon 2022**).

- La **suppression progressive de la taxe d'habitation**, qui sera compensée par un dégrèvement, même si pour l'heure les modalités de compensation ne sont pas connues.

Quelle est la spécificité de ce budget 2018 ?

David Fara: Nous nous trouvons actuellement à mi-mandat. Et ce budget voit la concrétisation du grand projet de rénovation de la piscine municipale qui va représenter la majeure partie des dépenses d'investissement. Cela n'empêche pas la poursuite d'autres chantiers importants au coeur des préoccupations des chambonnaires. Nous sommes aussi particulièrement vigilants à l'offre de service public adaptée à tous. Que ce soit sur le plan numérique (site internet de la ville), ou sur le plan pratique (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, espace famille en mairie).

Existe-t-il des incertitudes quant à la l'élaboration du budget ?

DF: Nous maîtrisons les fondamentaux de notre budget (recours à l'emprunt...), qui nous permet de poursuivre la gestion responsable de l'argent

des chambonnaires. Les grandes évolutions liées à la taxe d'habitation ainsi que l'impact de la CSG pourraient, dans les années à venir, avoir des répercussions sur le budget communal. A la différence du budget de l'Etat, celui des collectivités doit être équilibré. Cette contrainte exige un effort particulier. Nous devons faire toujours aussi bien avec un contexte contraint. Mais la rigueur qui est la notre permet d'assurer raison budgétaire et service à la population.

Qu'en est-il des taux d'imposition de la commune ?

DF: Pour la seizième année consécutive, et comme nous nous y étions engagés en 2014, les taux de fiscalité locale (taxe foncière, taxe d'habitation) resteront stables en 2018. Tout ceci était prévu dans notre plan de mandat afin de préserver le pouvoir d'achat des chambonnaires.



David Fara
adjoint aux finances



Les illuminations ont été installées un peu partout dans la commune

Quand le Chambon s'illumine

C'est une tradition évidemment respectée chaque année. **Les illuminations**, disséminées un peu partout dans la commune, donnent le véritable top départ des festivités de fin d'année.

Les équipes des services techniques de la ville ont débuté la mise en place des illuminations **le 15 octobre dernier**, pour la terminer **le 1^{er} décembre**, date de la mise en lumière de toutes les décorations.

Ce minutieux travail débute pourtant bien avant la tombée des premiers flocons. Les premières orientations se décident entre les mois d'avril et mai. **Une réflexion est menée sur les emplacements**. L'objectif reste toujours le même : être présent sur **un maximum de secteurs de la ville**, en ciblant prioritairement les entrées de ville et les points particuliers.

Rester inventif

La réflexion se porte également sur les **différentes créations** : "Pour élaborer les différents décors, nous nous efforçons ces dernières années **d'utiliser un maximum de matériaux de récupération**. C'est le cas pour cette année et cela le sera également pour l'an prochain. Nous essayons d'être présents **partout sur la commune**. On ne fait pas du saupoudrage", explique Joël Delorme, responsable du service électricité de la commune

Ces derniers disposent **d'un budget de 15 000 euros** pour réaliser la totalité des illuminations de la ville. Il est donc nécessaire

d'être inventif tout en faisant de la récupération.

Et cela fonctionne bien **puisque aucun quartier n'est oublié**. Par exemple **devant l'ancienne gendarmerie**, ce sont les bacs à fleur de la ville qui servent à contenir les tubes transparents et lumineux. Idem sur **le rond-point de la Cotille**, où le décor installé par les équipes des espaces verts accueille lui aussi une illumination. Les habitants du Chambon, ou même les visiteurs



Les mannequins servent de supports aux lumières

occasionnels peuvent élaborer un véritable parcours lumineux à travers la commune.

La place Jean Jaurès est ainsi parée des mannequins ayant servis il y a quelques années au marché mode et tissus. **L'église de Gaffard** est elle aussi illuminée à la tombée de la nuit.

Ce sont des habits de fête que revêt la commune du Chambon-Feugerolles en cette **période de fêtes**.



Les locaux de l'entreprise s'étalent sur 35 000 m² en plein coeur du Chambon-Feugerolles

Forgital FMDL : le savoir faire à l'international

L'entreprise chambonnaise, **installée sur la commune depuis 1986**, a connu en l'espace de 30 ans une croissance ainsi qu'une évolution qui en font désormais une référence nationale et internationale dans son domaine. **Spécialisée dans la forge, le laminage circulaire ou encore le traitement thermique**, elle s'est fait un nom au fil des années.

Forgital FMDL appartient au groupe Italien Forgital qui appartient majoritairement à la famille Spezzapria et qui réalise un chiffre d'affaires de **400 millions d'euros avec un effectif de 1100 salariés**. Le groupe a une présence internationale et est bien implanté **en France**, au Chambon-Feugerolles mais aussi dans le Nord de la France à Dembiermont, et représente dans notre pays **60 millions d'euros et 350 emplois**.

Un site qui grandit

Entre 1986 et 2002, la société connaît une **période de croissance externe**. **En 2005, FMDL devient Forgital FMDL**. Une extension est construite sur le site du **Chambon-Feugerolles**. **30 millions d'euros d'investissements** indus-

triels sont ainsi effectués.

L'entreprise n'échappe pas à la période de crise économique mondiale qui marque l'année 2008. Une restructuration a lieu en 2013, et l'entreprise effectue une mutation progressive de l'activité dans le secteur aéronautique et de la défense.

Forgital FMDL est en **2017** une entreprise qui a opéré avec succès sa **mutation d'activité**. Cette année marque par la même occasion le retour de sa croissance avec **un chiffre d'affaires en augmentation de 20%**.

Il était déjà de 20 millions d'euros en 2016, et les prévisions le situent à plus de 30 millions d'euros pour 2019/2020. Une juste récompense pour le site chambonnaise qui compte à l'heure actuelle **105 salariés**. Il s'étale sur **35 000 m² de surface**, dont 10 770 m² couverts, 10 000 m² de zone de manufacture et 770 m² de bureaux. Ce sont des pièces de **moteurs d'avions, des lanceurs spatiaux** ou encore **des composants pour sous-marins** qui sont confectionnés sur le site du Chambon-Feugerolles. Des composants pour gazoducs, turbines à vapeur ou éoliennes également. Une preuve de plus que **Forgital FMDL** possède une activité variée, mais de pointe.

Des marques reconnues

Forgital FMDL fournit en pièces de très nombreuses sociétés et marques reconnues dans le monde entier. On retrouve parmi elles certains fleurons de la technologie de pointe comme **SAFRAN, EDF, AREVA ou TECHNIP**. Un savoir-faire qui s'exporte un peu partout dans le monde, c'est aussi cela l'une des grandes réussites de l'entreprise.



Ferry-Pauzière continue de s'agrandir

L'un des nombreux groupes scolaires du Chambon-Feugerolles, situé à quelques mètres du gymnase de Pontcharra, connaît depuis plusieurs mois des travaux dans le but d'agrandir ses locaux.

A l'intérieur du bâtiment tout d'abord. Une extension a été effectuée pour **agrandir une ancienne salle multi-activités** et la transformer en **salle de classe**. Au total ce sont **29 m² de surface qui ont été rajouté**, pour en faire **une grande salle de 75 m²**. Une salle de couchette a également été aménagée à la place de l'ancienne salle d'évolution, **pour une surface confortable de 75 m²**. **Une grande salle d'évolution de 100 m²** a été aménagée sous le préau de la maternelle, avec **des sanitaires de proximité, un local de ménage et un autre pour le rangement du matériel éducatif et ludique**.

Au total, le coût des travaux s'élève à **282 000 euros TTC**. Une subvention de **42 333 euros TTC** complète la somme totale.



Les résidents sont une dizaine à participer à chaque séance de création

Conseil des aînés

Le conseil communal des aînés, **instance consultative**, a été mise en place en 2011. Il sera bientôt renouvelé pour la troisième fois en janvier prochain. Le CCA a été créé pour connaître les attentes des seniors chambonnaires. Il est également à l'origine de l'organisation des différentes manifestations comme la semaine bleue ou le séjour senior vacances. Il est composé de 11 personnes et demeure une instance représentative des quartiers et des seniors de la commune.

Pour les personnes intéressées pour intégrer le CCA, une réunion est organisée **mercredi 24 janvier, 15 heures, salle du conseil municipal**. Renseignements : **Sophie Thollot, 04 77 10 01 35**.

Quand les résidents deviennent artistes

Améliorer le cadre de vie, tout en donnant l'opportunité aux résidents de Quiétude de prendre part à un véritable projet participatif, sont les objectifs du projet artistique qui a lieu depuis plusieurs semaines.

Ils sont une douzaine de participants à chaque séance. Autour de la table, ils fabriquent, assemblent ou dessinent ce qui petit à petit orne les couloirs de la résidence autonomie Quiétude.

Un projet participatif

Ici l'artistique se mêle au ludique. A chaque étage de la résidence, des fresques sont en cours de création. Chacune possède des repères propres à l'étage. Une manière d'offrir des repères supplémentaires aux résidents. C'est la professeure d'arts plastiques, **Sabine Millet**, qui est en charge de la logistique du projet. Depuis août dernier, elle a préparé les différentes fresques en les dessinant, sans les remplir de couleurs. Laissant ainsi le soin aux résidents d'effectuer cette tâche : "Nous avons

également remarqué que cette action provoquait une véritable émulation entre résidents. Le fait que tous les étages soient concernés par les fresques murales les incitent naturellement à venir voir par eux-mêmes ce qui se passe", explique Sophie Tholot, directrice adjointe de l'établissement. Cette opération a été financée conjointement par la **CARSAT, la fondation Bruneau et Quiétude**.

Les résidents s'affairent donc à créer ce qui permettra de colorer les fresques. Rendez-vous en février 2018 pour voir les œuvres terminées.



Les fresques sont dessinées à chaque étage



Les écoliers chambonnaires devraient bientôt revenir à la semaine de 4 jours

Retour à la semaine de 4 jours

Par décret du 28/06/2017, le gouvernement autorise les communes à déroger à l'organisation de la semaine scolaire répartie sur 4,5 jours de classe.

En novembre de cette année, la ville a choisi d'organiser une large consultation auprès des familles et des enseignants, afin de savoir quelle était l'organisation la

plus adaptée au rythme de l'enfant et aux conditions d'apprentissage.

acteurs de la communauté éducative ont pu prendre connaissance des résultats de cette consultation. Les familles et enseignants se sont prononcés à 80 % pour un retour à la semaine de 4 jours et à 20 % pour un maintien de la semaine de 4,5 jours, sur le millier de questionnaires reçus.

La décision finale de modifier les rythmes scolaires pour la rentrée 2018 revient cependant au Directeur Académique de l'Éducation Nationale qui statuera après délibération du Conseil municipal du mois de janvier 2018.

Entre-temps, la Ville poursuit sa démarche de concertation en constituant un groupe de travail partenarial (Parents - Éducation Nationale - Ville) qui démarrera dès janvier. Son objectif sera de proposer les modalités d'organisation d'une semaine à 4 jours, avec comme principe de réflexion fondateur celui du rythme de l'enfant comme condition favorable aux apprentissages.



Lors du comité de pilotage Petite Enfance - Enfance - Jeunesse du 5 décembre dernier, les représentants des parents et les

Tirer les enseignements

Un retour à la semaine de 4 jours ne signifie pas un retour aux anciennes pratiques et modalités d'organisation. Les quatre années écoulées avec une semaine à 4,5 jours ont eu des bénéfices qu'il est important de conserver pour l'avenir de nos enfants. Entre autre, la collaboration riche entre les équipes enseignantes et celles du périscolaire Ville a créé une cohérence éducative essentielle au bien être des enfants. La dynamique collective permise par l'organisation scolaire actuelle a conduit à la construction d'un projet éducatif de territoire partant de l'intérêt des enfants et des adolescents de la Ville. L'enjeu est, aujourd'hui, de pérenniser ce travail commun pour continuer à améliorer les temps d'accueils et permettre la réussite éducative de tous les enfants.



Espace jeunesse : les jeunes acteurs de la vie locale !



Les membres de l'Espace jeunesse ont pris part à un défi culinaire

Associé à de nombreuses actions partenariales, l'Espace jeunesse permet aux jeunes chambonnais d'être acteurs de la vie du territoire. Tant sur le volet loisirs que sur les volets insertion et orientation, l'Espace jeunesse est partenaire de nombreux acteurs locaux.

Les jeudis à l'Espace jeunesse :

Associé à des permanences de la MIFE, de la Mission Locale Jeunes et d'Initiative Loire, l'Espace jeunesse propose également un accueil personnalisé pour les personnes de tous âges en recherche d'orientation ou d'insertion, des cours d'informatique et des permanences multimédia pour un besoin ponctuel. Tous les jeudis hors vacances scolaires, c'est donc une journée partenariale dédiée à l'accompagnement des projets professionnels.

Les chantiers éducatifs d'insertion :

Destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, les chantiers éducatifs d'insertion leur permettent de mettre le pied à l'étrier d'un parcours professionnel. C'est en partenariat avec l'AGASEF (Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familiaux) et la Mission Locale Jeunes que l'Es-

pace jeunesse coordonne ces parcours.

Echanges de savoirs :

Grâce aux échanges de savoirs de Cré'actifs, les jeunes de l'Espace jeunesse peuvent profiter des compétences d'adhérentes du centre social en matière de cuisine. En échange, ils transmettent leur expertise en matière de smartphone et de nouvelles technologies. Un projet intergénérationnel dans lequel chacun peut partager ses savoirs.

École Ouverte :

L'Espace jeunesse participe, à travers des ateliers robotiques et nouvelles technologies, à « l'École Ouverte » dispositif proposé par le collège Massenet-Fourneyron. Pendant les vacances, les jeunes profitent ainsi, au sein du collège, de nombreuses activités ainsi que des compétences de l'Espace jeunesse.

Handi'wood :

Avec le lycée Adrien Testud, l'association Transverse, l'ADAPEÏ Les Ondines et l'Arc-en-Ciel, l'Espace jeunesse porte un projet de création vidéo sur le thème du handicap.

Cotatay, entre passé et futur



Le centre d'interprétation des usages de l'eau est officiellement ouvert depuis le 17 novembre

Redonner à la vallée de Cotatay son lustre d'antan, en ravivant son passé industriel, voilà le but du centre d'interprétation des usages de l'eau. Inauguré il y a quelques jours, en présence du préfet de la Loire Evence Richard, et du maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne Métropole Gaël Perdriau, l'édifice propose plusieurs fonctionnalités. Le centre, également appelé équipement communautaire local, est à mi-chemin entre le musée classique et l'outil interactif. Son édification comptait trois objectifs : d'abord, créer une scénographie. Le caractère interactif du bâtiment permet aux visiteurs d'actionner à distance plusieurs éléments installés à l'intérieur de l'ancienne usine, à l'aide de boutons positionnés sur des panneaux de contrôle à l'extérieur.

Un hommage au passé industriel

Le second objectif réside dans la reprise des ouvrages hydrauliques par le biais de cette scénographie. Troisième et dernier objectif, re-

qualifier l'ancien bâtiment de l'usine Brunon. Le travail mené également par Laurent Barthélémy et les bénévoles de l'association de la sauvegarde de Cotatay, ainsi que la société d'histoire, a permis de participer à la rénovation ainsi que la mise en eau du bassin Brunon. La conception moderne de l'équipement dont le coût total s'élève à 640 000 euros HT dont 304 000 apportés



Les personnalités étaient présentes lors de l'inauguration.

par la ville, axée aussi autour du design, devient une étape dans le parcours des nombreux promeneurs qui rejoignent très souvent la grotte, le barrage ou les sentiers du Parc Régional du Pilat.

Retour en histoire

Relater l'histoire de l'usine Brunon, c'est avant tout parler d'une histoire familiale, qui ne débute pourtant pas dans la vallée de l'Ondaine. Et encore moins au Chambon-Feu-gerolles. En 1825, c'est l'association de deux cousins, Jean et Jacob Holtzer, tous deux originaires d'Alsace, qui est à l'origine de la création de l'usine implantée au coeur de la vallée de Cotatay. Le but était simple dans une industrie en vogue à l'époque : fondre et corroyer l'acier.

Un siècle plus tard, c'est Jean-Claude Brunon qui acquiert les bâtiments et en devient propriétaire.

Durant sept années de lourds et minutieux travaux, un immense bassin a été creusé dans la roche. Il a pu alors fournir une eau très pure, ingrédient obligatoire à la bonne fabrication d'armes blanches puis d'outils tranchants pour le bois, l'acier et la pierre.

Les années passent, et c'est finalement Benoît Louis Brunon, fils du précédent propriétaire, qui reprend l'activité. Il parvient même à faire agrandir les locaux où travailleront jusqu'à 37 ouvriers jusqu'en 1983. Cette date marquera malheureusement la fin de ce qui constitue la grande histoire industrielle de la vallée de Cotatay.

La Liberté de faire de la gym autrement



Les entraînements se déroulent au gymnase en face du Rabelais, toujours dans la bonne humeur.

C'est dans une ambiance studieuse, mais détendue, parfois même musicale, **que les jeunes pousses de La Liberté s'entraînent.** Le club a pris ses quartiers dans l'enceinte du gymnase situé en face du Rabelais depuis une vingtaine d'années.

Auparavant, les entraînements se déroulaient au **Foyer Laïque. Les 148 licenciées du club (âgées de 3 à 23 ans)** occupent le gymnase tous les soirs de la semaine pour s'entraîner. Ce nombre est complété par les **50 gymnastes adultes**, qui ne prennent pas part aux différentes compétitions auxquelles le club participe.

Le plaisir avant tout

La Liberté est inscrite en **UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique)**. Ce qui implique une notion autre que la simple pratique sportive de base : "Certes nous participons à plusieurs compétitions tout au long de la saison, notamment dans le Roannais, mais nous gardons toujours en tête une chose : **c'est le plaisir.** Pour nous, entraîneurs, il est primordial que nos gymnastes se fassent plaisir", explique Carinne Bouthéon, l'une des entraîneuses principales du club chambonnaise.

Figures imposées, musculation sur les agrès, séances d'abdominaux sur du Queen ou du Bruno Mars : ici on varie les activités tout en apportant une touche d'originalité à chaque entraînement. Et il faut bien cela pour préparer **les compétitions.** La Liberté présente chaque saison **d'excellents résultats**, que ce soit sur le plan **départemental, régional, voire plus** : "La saison passée l'une de nos équipes a terminé **troisième lors des finales nationales.** Deux autres équipes ont atteint les demies-finales. Nous avons également des parcours similaires en championnats régionaux", précise Carinne Bouthéon. Bien épaulé par les nombreux parents et bénévoles du club, **La Liberté affiche complet au niveau de ses effectifs.** Un signe de plus de sa bonne santé.



Ambiance studieuse un soir d'entraînement.

Contact : www.gymnaliberte.clubeo.com

Info OMS

L'Assemblée générale de l'OMS aura lieu **vendredi 26 janvier à 18h30** Maison des Associations avec entre autres l'élection du conseil d'administration.

L'OMS ne peut bien fonctionner qu'avec un **conseil d'administration étoffé** représentant un maximum d'associations sportives. N'hésitez pas à présenter un(e) candidat(e). Le conseil d'administration, **c'est une réunion mensuelle au cours de laquelle l'OMS débat** des divers problèmes rencontrés par les clubs, des relations mairie-clubs, propose des actions de développement du sport chambonnaise, formations, manifestations etc....

Formation premiers secours

Une formation premiers secours avec Didier Baratier de la Croix-Rouge a eu lieu **les 13 et 14 décembre** salle de La Pouratte. Une **2^{ème} formation** pourra être organisée au **premier semestre 2018** s'il y a d'autres demandes.

Un recyclage pour toutes personnes possédant un diplôme de premiers secours, quelque soit la structure l'ayant validée, sera organisée au **1^{er} trimestre 2018** en partenariat avec le service municipal Vie associative. En préparation une soirée spectacle « Sport au féminin » est prévue au **1^{er} trimestre 2018.**



Les seniors chambonnais peuvent profiter de sorties culturelles o organi organisées

La Culture adaptée aux seniors

Dans le cadre d'un partenariat fort construit depuis de nombreuses années entre les acteurs de la politique gérontologique de la Ville du Chambon-Feugerolles (Résidence Autonomie Quiétude, le centre social Cré'actif, l'hôpital Georges Claudinon, et le service culture municipale, les deux entités ont souhaité développer un programme d'actions culturelles à destination des seniors chambonnais.

En 2016 l'action « **Culture Part'agée** » est née. **Durant 10 jours**, des animations ont été proposées aux seniors de la ville avec au programme : café lecture, ateliers d'arts plastiques et de musique, sortie au musée des confluences à Lyon, spectacles, enregistrement d'une émission de radio à la médiathèque.

En 2017 suite aux attentes des participants, **des sorties culturelles** ont été proposées tout au long de l'année avec notamment la découverte du parc de la Tête d'or et du musée

des beaux-arts de Lyon, la représentation de la chorale de Quiétude, la visite du musée d'arts et d'industrie de Saint-Etienne et enfin la découverte des ateliers de création de décors et de costumes de l'Opéra théâtre de Saint-Etienne.

Plusieurs dates à venir

Le 6 février 2018 à 15 heures à l'Espace culturel Albert Camus, spectacle « Pierre Dac, Francis Blanche et réciproquement » par Valérie Gonzalez et Josiane Carle. BILLETS en vente à 5€ à la Résidence autonomie Quiétude et en mairie.

En mars : visite guidée du **musée des Confluences à Lyon.**

Pour plus de renseignements sur les spectacles et sorties à destination des seniors à venir, il vous est possible de contacter Sophie Thollot au **04 77 10 01 35.**

Les spectacles de janvier

La programmation du cœur de saison 2017/2018 met à l'honneur toutes les disciplines de la culture. Et janvier ne déroge pas à la règle avec trois spectacles inédits.

Samedi 20 janvier à 20h30, à l'Espace Albert Camus, c'est l'auteur dramaturge stéphanois Gilles Granouillet qui sera à l'honneur. Avec la compagnie Travelling Théâtre, il présentera sa dernière création intitulée **"Naissances"**. Cette pièce a pour décor les couloirs d'une maternité, où chaque chambre présente une tranche de vie qui se révèle dans ce moment particulier qu'est l'arrivée d'un enfant.

Mercredi 24 janvier, 15h30, à l'Espace culturel Albert Camus, c'est une partie de théâtre cinématographique qui aura lieu. Le spectacle s'intitule **"Un caillou dans la botte"**, et met en scène l'histoire d'un ogre, accompagné de marionnettes, de décors et de petites imageries populaires. Il raconte ce qu'il a vécu, caillou par caillou.

Place à la lecture musicale **vendredi 26 janvier à 20h30**, salle La Forge. Le spectacle intitulé **"L'une et l'autre"**, est interprété par Delphine de Vigan et La Grande Sophie. Cette opposition, entre lectures et chansons, offre au public un témoignage fort de la vie de ces deux artistes.

Les places pour les spectacles sont en vente :

- au **SIVO, 44 rue de la Tour de Varan à Firminy, 04 77 10 90 95.**

- **A la mairie du Chambon-Feugerolles ou à l'Espace Culturel Albert Camus.**

- **Et également sur le site internet de la commune :**

www.lechambon.fr

Coup de projecteur

25^e fête du terroir

1 500 visiteurs ont parcouru les halles où 35 exposants étaient présents.



Nouveaux arrivants

Les nouvelles familles ont été accueillies en mairie par l'équipe municipale.



Janvier : vœux aux personnalités avec le conseil communal des aînés et le conseil municipal enfants



Février : démantèlement de la passerelle du Bouchet

Avril : marché modes et tissus



Juin : passage du critérium du dauphiné libéré

Septembre : forum des associations



Novembre : inauguration du centre d'interprétation des usages de l'eau de Cotatay



MAJORITÉ MUNICIPALE

Avenir du Chambon

L'année qui s'achève marque la période dite de mi mandat. Si certaines équipes municipales se prêtent au jeu du bilan, le groupe majoritaire « Avenir du Chambon » n'a pas communiqué spécialement sur ce sujet.

Les Chambonnaires qui, en 2014, ont accordé massivement leur confiance à notre équipe savent que notre action publique respecte nos engagements.

Avec toute la vigilance qu'exigent les contraintes financières imposées par l'Etat aux collectivités locales (baisse des dotations, suppression de la taxe d'habitation), nous poursuivons le programme qui vous avait été présenté.

En travaillant autour d'une programmation d'investissement pluriannuelle, nous pouvons mettre en œuvre une politique d'investissements soutenue. Cette année sera celle de la concrétisation de deux grands engagements : la sécurisation de l'avenue de Gaffard autour de la centralité du quartier (école, commerces...) et la réhabilitation complète de la piscine municipale.

Le budget soumis au Conseil municipal reste ambitieux mais raisonnable. Les investissements voulus et dessinés par les

élus du groupe « Avenir du Chambon » restent adaptés et dimensionnés aux besoins des habitants et du territoire sans mettre en danger financièrement notre collectivité.

Nous profitons, comme il est de coutume, de ces quelques lignes pour vous adresser tous nos vœux de bonheur, de santé et de plaisir.

Que 2018 nous permette encore de faire toujours mieux au service de tous. Soyons fiers d'être chambonnaires.

Jean-François Barnier, Henri Bouthéon, Monique Rovéra, David Fara, Jennifer Bonjour, Michel Rochette, Yvette Jacquemont, André Gawel, Henri Pinel, Marie-Christine Alvès de Oliveira, Brigitte Di Domenico, Antoine Olivier, Irène Aivaliotis, Alain Collard, Marie-Thérèse Baure, Daniel Geysant, Florian Meloux, Chantale Champagnat, Denise David, Yvette Bastide, Martine Bruyère, Isabelle Rétif, Yimaz Akcayir, David Bourgin, Ghislaine Meunier, Nadia Messaoudi, Loïc Maisonnial, Vincent Vacher.

Réussir ensemble Le Chambon

Avec les fêtes de fin d'année, c'est le moment de formuler des vœux pour l'année à venir. Monsieur le maire, vous avez fait mettre, il y a déjà quelques temps, à chaque entrée de notre ville, des panneaux imposants : « Une ville pleine de vie ». Cela avait fait naître en nous quelques espoirs, nous souhaiterions que cela devienne une réalité ! Vous avez franchi le pas de la communication, nous attendons maintenant la mise en œuvre : des halles rénovées, une salle de cinéma réhabilitée, l'ensemble du quartier de la gare en reconstruction avec la réelle mise en œuvre de l'éco-quartier des Molières, une ville propre dans tous ses quartiers avec des salles pour les jeunes et les moins jeunes...

Gérer correctement la ville n'est pas simplement le fait d'équilibrer un budget, c'est dépenser à bon escient l'argent du contribuable pour des projets d'avenir.

Monsieur le maire, il vous appartient de dynamiser notre ville pour le bien-être de tous les chambonnaires.

L'ensemble de l'équipe du groupe Réussir Ensemble Le Chambon vous souhaite, à tous, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Pour nous contacter : reussir.ensemble.lechambon@orange.fr

Le Chambon gagnant

La précédente « non parution » de notre tribune de mars due à un défaut de transmission, précisait : (Le Chambon gagnant s'excuse de ne pas pouvoir faire son devoir d'élus d'opposition sur le prochain Horizon, nous avons été informés trop tard de la date de parution de ce dernier, le courrier ayant été adressé à Monsieur Bagelli tête de liste celui-ci étant toujours volontairement et désespérément absent de la vie politique de notre ville.) Nous défendons vos intérêts jusqu'à la fin de notre mandat. Des agressions gratuites dans notre ville, des victimes blessées, humiliées et aux dernières nouvelles avec des conséquences irréparables. Le maire n'en est pas la cause, mais n'est-ce pas son devoir de rendre sa ville sécurisée ? Il est urgent que nos représentants agissent. Devant cette absence d'efficacité certains citoyens se mobilisent déjà. Pourquoi ne pas les associer aux démarches de nos élus afin de se faire entendre par notre gouvernement et obtenir des sanctions plus sévères envers ces personnes et peut être prévenir tout geste regrettable. Ce n'est pas en cachant la vérité que tout s'améliorera ni en barricadant certains immeubles ou lieux publics. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invitons à nous adresser toute éventuelle question à : lechambongagnant42500@gmail.com

Gisèle ROURE

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.



PAYSAGISTES
HORIZON JARDIN
SOULIER - KUBITZA

04 77 95 88 32

www.soulier-kubitza.com

- **Création** d'espaces verts
- **Entretien** de parcs et jardins
(déduction fiscale selon loi de finance)
- Travaux d'**abattage** et d'**élagage** toutes hauteurs



Bières pression - Boissons sans alcool - Cafés - Spiritueux - Vins fins - Champagne

SBS ÉQUIPEMENT
Vente et entretien matériel
Agencement de bar

LA MAISON DU VIN
Vente aux particuliers et entreprises
Fêtes et manifestations

ZI MONTRAMBERT-PIGEOT - 42150 LA RICAMARIE
Tél. : 04 77 35 00 20

Commerçant ? Artisan ? Entreprise ?
Faites-vous mieux connaître grâce à

HORIZONS

Magazine distribué chaque trimestre à tous les foyers chambonnaires

Deux parutions à partir de 235 €

Tarifs et renseignements auprès du service communication de la Ville : 04 77 40 30 39 / communication@ville-lechambonfeugerolles.fr

market

drive

Nouveau
découvrez votre

drive

Du lundi au Dimanche
Récupérez vos achats
à l'accueil du magasin
de 8h30 à 19h00
(Dimanche de 9h00 à 12h00)

Faites vos courses au **MAGASIN** ou achetez sur **CARREFOUR DRIVE**
et faites vous **LIVRER À DOMICILE**
du Lundi au Samedi de 14h00 à 19h00

(livraison assurée par M&M Transport
sur le Chambon Feugerolles /Firminy et la Ricamarie
(Facturée 8€, GRATUITE à partir de 80€ d'achats)

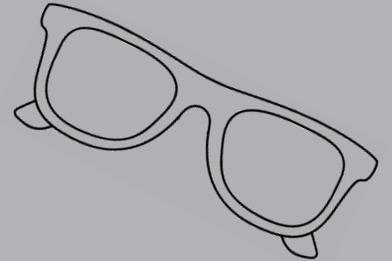
5 rue Emile Zola - 42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES

HERVÉ optique

Les meilleurs verres aux meilleurs prix!



Devis gratuit!



Venez comparer!

25 rue Gambetta - 42500 Le Chambon Feugerolles - 04 77 61 85 24



► **POMPES FUNÈBRES**
24H/24 - 7J/7

► **MARBRERIE**

04 77 61 01 04
06 60 80 46 24



ORGANISATION COMPLÈTE
DE FUNÉRAILLES

CONTRAT OBSÈQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES

ADMISSION EN
CHAMBRE FUNÉRAIRE

FAX : 04 77 56 50 64

CHEMIN DU CIMETIÈRE - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

NOUVELLE ADRESSE À LA RICAMARIE : 6, RUE GAMBETTA

www.catteau-marbrerie-pompes-funebres.fr

*Une fleur,
une histoire...*



*Votre fleuriste
Votre histoire*

*Mariage
Naissance
Anniversaire
Réception
Deuil...*



29 rue Thomas
42500 Le Chambon-Feugerolles
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi
8h - 19h non stop
Dimanche et jours fériés